

Charte du visiteur

Les visites sont bénéfiques pour le patient/résident, surtout pour son moral.

Le respect de ces quelques règles lors de votre visite permettra également de faciliter sa prise en charge.



RESPECTEZ LES RÈGLES DE CIRCULATION

Respectez les panneaux de circulation dans l'établissement ainsi que la vitesse limitée à 20 km/h. Il est interdit de klaxonner. Lorsque vous stationnez dans le parc, prenez garde de ne pas gêner la circulation et de respecter les places réservées aux personnes handicapées.



RESPECTEZ LES HEURES DE VISITES AUTORISÉES

Elles peuvent être aménagées en lien avec l'unité.



CONTRIBUEZ A LUTTER CONTRE LES INFECTIONS NOSOCOMIALES A L'HÔPITAL, EN RESPECTANT NOTAMMENT UNE HYGIÈNE DES MAINS RIGOUREUSE

La main récolte tout au long de la journée de multiples germes susceptibles d'être transmis. En effet, dans la majorité des cas, l'infection est transmise par les mains qui propagent des germes à l'occasion de contacts manuels (poignées de mains, ouvrants de portes, etc.).



NE PAS RENDRE VISITE AU MALADE SI L'ON EST SOIT-MÊME MALADE

Toute infection des voies respiratoires (grippe, rhume...) est rapidement transmissible par l'air et les gouttelettes de salive. Par ailleurs, il vous est demandé d'éviter la présence d'enfants en bas âge, chez lesquels les maladies contagieuses sont très fréquentes. De plus, ils sont davantage vulnérables aux microbes.



NE PAS MANIPULER LE MATÉRIEL MÉDICAL

Dans l'intérêt de la sécurité du patient/résident, ne pas manipuler le matériel destiné aux soins (perfusions, respirateurs, etc.).



IL EST INTERDIT DE FUMER DANS LES LIEUX PUBLICS (DÉCRET N°2006-1386 DU 15/11/2006)

Fumer est rigoureusement interdit dans les locaux hospitaliers. Les personnes ne respectant pas cette règle sont passibles de sanctions. Fumer à l'extérieur des locaux exige une vigilance accrue au vu des risques incendies.



RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT DU PATIENT/RÉSIDENT

Il est fortement déconseillé d'apporter des aliments, boissons alcoolisées, des fleurs fraîches et des plantes en pot (car l'eau stagnante dans laquelle baignent les fleurs ainsi que la terre sont sources d'innombrables germes). Par ailleurs, par respect pour le patient/résident également hospitalisé/accueilli dans les chambres doubles et pour diminuer le risque d'infection, il vous est demandé de ne pas être trop nombreux dans la chambre.



SÉCURITÉ INCENDIE

Vous devez impérativement prendre connaissance des consignes de sécurité incendie affichées dans chaque bâtiment de l'hôpital.



IL EST INTERDIT D'AMENER UN ANIMAL À L'HÔPITAL

Les animaux sont une source de germes pathogènes très importante. Ne pas donner et ne pas laisser de la nourriture pour les oiseaux. Ne pas attirer les «gabians» (goélands) ou les pigeons car, hormis le fait qu'ils sont bruyants, ils font partie des animaux les plus à risques en terme d'infections.



UNE TENUE CORRECTE EST EXIGÉE AU SEIN DE L'ÉTABLISSEMENT

Il est interdit de déambuler torse nu par respect pour les patients/résidents, y compris dans le parc de l'établissement.

Merçi de respecter scrupuleusement toutes les consignes que vous donneront les personnels soignants.